

**Services professionnels centrés sur les tâches et les solutions –  
2.1 Analyste des affaires et 2.2 Expert-conseil en continuité des activités - Niveau 2 (intermédiaire)**

Le présent marché est passé pour le compte de : Santé Canada – SPTS PDP 1000251344

Il est ouvert seulement aux **titulaires d'un arrangement en matière d'approvisionnement sous E60ZT-18TSPS** qui sont qualifiés pour le Palier 1 pour la catégorie suivante :

**Volet 2 : Volet des services-conseils en affaires et services de gestion du changement**

2.1 Analyste des affaires, niveau 2

2.2 Expert-conseil en continuité des activités, niveau 2

**Les entreprises suivantes ont été invitées à présenter une proposition.**

1. ADGA Group Consultants Inc
2. ADRM Technology Consulting Group Corp and Randstad Interim Inc
3. Bridgetown Consulting Inc
4. Cistel Technology Inc.
5. Donna Cona Inc.
6. Elevated Thinking Inc.
7. Integra Networks Corporation
8. IT/Net – Ottawa Inc.
9. Levio Conseils Inc.
10. Maplesoft Consulting Inc.
11. MGIS Inc
12. NATTIQ Inc.
13. NavPoint Consulting Group Inc.
14. Randstad Interim Inc.
15. Tato Recruiting Inc., S.I. Systems ULC, in Joint Venture

**Description du besoin :**

Santé Canada, Direction générale des produits de santé et des aliments (DGPSA) Santé Canada a besoin d'un maximum de quatre (4) analystes des affaires de niveau 2 (SPTS) et d'un maximum de deux (2) experts-conseils en continuité des activités de niveau 2 (SPTS) pour offrir des services à l'échelle de la DGPSA au fur et à mesure des besoins.

**Niveau de sécurité :**

**Exigence de sécurité commune n° 6 des Services professionnels**

1. L'entrepreneur ou l'offrant doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat ou de l'offre à commandes, une attestation d'organisation désignée (VOD) en vigueur, délivrée par le Programme de Sécurité des Contrats (PSC), Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)
2. Les membres du personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant devant avoir accès à des renseignements ou à des biens **protégés**, ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé, doivent **tous** détenir une cote de **fiabilité** en vigueur, délivrée ou approuvée par le PSC, TPSGC
3. L'entrepreneur ou l'offrant **ne doit pas** emporter de renseignements ou de biens **protégés** hors des établissements de travail visés; et l'entrepreneur ou l'offrant doit s'assurer que son personnel est au courant de cette restriction et qu'il la respecte
4. Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité **ne doivent pas** être attribués sans l'autorisation écrite préalable du PSC, TPSGC
5. L'entrepreneur ou l'offrant doit respecter les dispositions :

- a. de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et directive de sécurité (s'il y a lieu), reproduite ci-joint à l'Annexe C.
- b. du Manuel de la sécurité des contrats (dernière édition)

**Durée du contrat propose/Délai de livraison**

La durée proposée du contrat est de trois ans à compter de la date d'attribution du contrat.

**Niveau estimé de l'effort**

Le niveau d'effort estimé pour toutes les ressources de la catégorie 2.1 Analyste des affaires est de 2 400 jours, et pour la catégorie 2.2 Expert-conseil en continuité des activités, de 600 jours.

**Quantité estimée de produits** : Niveau 1 – TSPS – jusqu'à 3,75M

Numéro de dossier : 1000251344

Autorité contractante : Yvonne Murphy

Courriel : yvonne.murphy@hc-sc.gc.ca

***REMARQUE : La méthode d'approvisionnement des services professionnels centrés sur les tâches et solutions (SPTS) est mise à jour chaque trimestre. Si vous désirez savoir comment vous pouvez devenir un « titulaire d'AA qualifié », veuillez communiquer avec [SPTS.TSPS@TPSGC-PWGSC.GC.CA](mailto:SPTS.TSPS@TPSGC-PWGSC.GC.CA)***